**J**

**Communique**

À la suite de l'article de presse du quotidien L’Express intitulé *« Affaire David Franklin - Notre gouvernement accusé d’être <Corrompu> »*, publié le lundi 07 octobre 2024, la Financial Crimes Commission (FCC) souhaite apporter ces précisions suivantes :

Suivant une déclaration de M David Franklin, une enquête a été initiée par l'ex-ICAC le 17 septembre 2019 et après la promulgation de la Financial Crimes Commission Act 2023, le 29.03.24, l’enquête a été reprise par la FCC.

La FCC tient à préciser que ses enquêteurs ont eu plusieurs sessions de travail avec M David Franklin en présence de ses avocats et ses dépositions ont été prises à cet effet.

Au cours de l’enquête, les dépositions ont été enregistrées auprès de plusieurs personnes, entités et représentants des institutions gouvernementales et privées incluant le représentant de la société de gestion (management company) concernée.

Etant donné que cette enquête est complexe et a une portée internationale impliquant plusieurs juridictions telle que l’Angleterre, l’Australie, les Bahamas et les Etat Unis, d’où les courriels ont été envoyés d’après les ‘Adresses IP’ utilisées pour donner les instructions de transfert de fond et l’argent détourné a quitté Maurice pour d’autres destinations tel que Hong Kong et la Chine. De ce fait, les enquêteurs ont cherché la collaboration internationale auprès de ces partenaires des pays mentionnés et concernés par l’affaire.

La FCC estime que l’analyse du journaliste anglais comme rapporté dans ce présent article en referrant Maurice comme *‘ Corrompu’ et ‘les institutions qui sont censées être indépendantes sont contrôlées par le ‘gouvernement du jour’* est de très mauvaise foi. En précisant que les enquêtes de l’institution sont diligentées de manière professionnelle, d’après les normes internationales et de façon indépendante. D’ailleurs, pas plus tard qu’hier le 7 octobre 2024, un représentant d’une institution financière a été entendu dans cette affaire. Cet exercice a été planifié bien en avance et non d’une façon réactive après la publication de l’article en question.

Par conséquent, en fonction des actions entreprises dans cette enquête comme sus mentionnées, démontre clairement que l’insinuation de M David Franklin à l’égard de l’Ex ICAC est très mal intentionné et dénué de toute fondement.

En dernier lieu, la FCC souligne que cette enquête est toujours en cours.

**08 octobre 2024**